

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
SAVOIE

COMMUNE DE
VIVIERS DU LAC

| Nombre de Conseillers | |
|-----------------------|----|
| En exercice | 17 |
| Présents | 14 |
| Absents | 3 |
| Pouvoirs | 2 |
| Votants | 16 |
| Pour | 16 |
| Contre | - |
| Abstentions | - |
| Exclus | - |

Date de convocation :
27 mars 2023

Date d'affichage :
27 mars 2023

Délibération D2023_038
Budget annexe 2023
Lotissement « Les Rousses »

Le Maire

Robert AGUETTAZ

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le 04/04/2023

Berger
Levrault

EXTRAIT DU REGISTRE
DU CONSEIL MUNICIPAL

ID : 073-217303288-20230403-D2023_038-DE

Le lundi 3 avril 2023 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Robert AGUETTAZ.

Étaient présents : M. AGUETTAZ Robert, M. ANDREYS Stéphane, Mme ANDUGAR Sandrine, M. CHEVALLIER Christophe, Mme GINET Jane, M. GRENARD Michel, Mme LAPLANCHE Delphine, Mme MARTINEZ Nathalie, Mme MERLIER Séverine, Mme MONANGE Myriam, M. ROBERT Alain, Mme SCAPOLAN Martine, Mme SPIRITO Marianne, Mme THUILLIER Marlène.

Pouvoir : M. CARON donne procuration à M. ANDREYS
M. BELLOT donne procuration à Mme ANDUGAR

Absent : Monsieur PLUCHE.

Secrétaire de séance : Mme Marlène THUILLIER a été désignée secrétaire de séance.

.....
Monsieur l'adjoint au Maire, délégué aux finances, présente au Conseil Municipal le projet de budget primitif pour l'année 2023 du budget annexe dit lotissement « Les Rousses ».

Compte tenu des dépenses à engager pour les travaux d'aménagement de l'accès au lotissement celui-ci prévoit une avance remboursable du budget général.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le budget annexe lotissement « Les Rousses » de l'exercice 2023 qui se résume ainsi :

✓ Recettes et dépenses de fonctionnement :
21.505,00 €

✓ Recettes et dépenses d'investissement :
21.500,00 €